

Histoire de l'art

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 45

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213417>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MIGRAS SU LO BALAN

DEMEINDZE que vint l'è lè vote
Po noutron Conset communal.
P'è bin fam de l'ài arrevà.
P'è dza payi quaque ribotte,
Mè su abbonà ài papà :
*Reüwa, Grutlèen, Gazetta,
Drài dau peupplio et Radicat.*
L'erdzeint s'èin va de ma catsetta.
Sé pas dein quin parti allà.

Se mè metté *socialiste* ?
Vo z'ài bi riré ! Porquie pas ?
Ein a bin que sant arrevà
Qu'étant écrit dessus lau liste.
Su lè dzein ie vu prau tsaplià,
Mà d'iant que sant po lo partàdzo,
Et mè que l'è on boun applià
Vu rein de clli truquemaquàdzo.
Sé pas dein quin parti allà.

Mè rappelo que l'autr' annàie
Ie m'ètè beté *libéral*,
Tot cein m'a pas fé arrevà
Portant l'allàvo ài z'assembliàie,
Voliant pas d'impoût fédérat,
Adan on n'a pas pu s'èinteindre :
Mè ie lo vu... lo pàyo pas.
De clli côté n'è rein à creindre.
Sé pas dein quin parti allà.

L'autr'hì — m'èinlèva — se badeno —
P'ètè *dzouveno radicat*,
Tot cein m'a pas fé arrevà :
Su ne radicat, ne dzouveno.
L'étant dza trau sein mè portà
Lau lista l'ètà tota plinna.
Mè su de : « Mon ami Migras
Tè faut tsertsi on autr'einguenna. »
Sé pas dein quin parti allà.

Et se mè metté *démocrate* ?
L'è veré que l'è dza ètè
Et, ma fà ! su pas arrevà.
Ein su ressaillà à la couète.
Ie m'arà fiali lài restà.
Mà su po la proportionnelle
Et pu ... ne m'ant jamé beté.
Quand l'è vu cein lau zé de m...ielle.
Sé pas dein quin parti allà.

Và ! su po la proportionnelle
Por cein que cràio, sein bragà
Que dinse porri arrevà.
Là ! a pas, faut qu'on sè débouelle.
Lo m'è sarà de fondà
On parti por mè. Su lè liste
Ie m'ètré mon nom, vâi ma fà !
Et foudrà bin, diabe mè couiste,
Qua'voué ma voix sàio nommà
Du qu'on preind on hommo pè lista.
Oï, l'è lè que vu allà.

MARC A LOUIS.

Histoire de l'art. — Cours en 8 séances, donné par M. Raphaël Lugeon, professeur, au palais de Rumine (Salle Tissot), avec projections lumineuses.

6^{me} séance, 13 novembre, à 5 heures : Epanouissement de l'école vénitienne. Les grands coloristes et les grands décorateurs : Le Titien, Tintoret, Paul Véronèse.

LE BALAYEUR DE VILLE

CE terme un peu vieillot est remplacé dans le style administratif du XX^e siècle par celui d'ouvrier de la voirie, mais à tous les Lausannois du XIX^e siècle il rappelle pas mal de choses. Je voudrais remonter, non pas au Déluge, mais à l'époque où les promenades, les coins de rue, voire les sentiers de nos forêts, étaient encore dépourvus de ces petites corbeilles qu'un conseiller communal fit entrer dans les habitudes municipales et qui recueillent les débris et maculatures encombrant et salissant la voie publique.

La scène se passe devant l'ancienne Poste de St-François entre balayeur de ville et distribu-

teur de prospectus, — un autre conseiller communal obtint également que ceux-ci ne pourraient plus être remis de main à main au hasard de la rencontre.

La bise souffle et agite malencontreusement les feuillets jaunes que les passants, suivant leur état d'âme, abandonnent sur le trottoir, les uns après y avoir jeté un coup d'œil distrait, les autres en ayant fait négligemment une petite boule qu'ils laissent tomber, d'autres enfin les lâchant fatigués de l'annonce de la sempiternelle camelote alors que celle d'un spectacle gratuit ou du partage des biens communaux aurait mieux fait l'affaire.

L'ouvrier de ville aime l'ordre dans son travail. Il prétend de plus qu'on ne le laisse pas gémir sur son balai durant des heures à la même place. A part cela, il est d'humeur facile. Or, depuis quelques minutes, cela se voit, le distributeur agace ce brave homme. Les regards qu'il lance à l'importun (qui est aveugle) ne font aucun doute au sujet de son ressentiment. Hélas, tel est le sort réservé aux humbles d'ici bas que, loin de se solidariser, ils laissent percer à chaque instant leur caractère éminemment égoïste, quand il s'agit des détails de la vie.

Voici un quart d'heure que le même manège continue : les balayeurs ont nettoyé la chaussée entre la Poste et l'entrée du Grand-Pont. Au lieu d'avancer du côté de la rue Haldimand, à la rencontre des collègues qui en viennent, sans doute, ils ont dû rebrousser chemin pour chasser ces maudites feuilles jaunes sans cesse renouvelées, qui n'ont rien de commun avec celles d'automne, jonchant à cette heure-ci la place de Montbenon, mais qui attestent l'indifférence ou le scepticisme de la masse à l'égard des programmes alléchants du commerçant. Enfin, après bien des allées et venues, après avoir concentré en eux-mêmes des flots d'indignation prêts à jaillir en pointes de balai sur la tête du malheureux distributeur (humain et non automatique), la place est nette et nos braves gens s'apprêtent à poursuivre consciencieusement leur tâche, lorsqu'un quidam ayant pris le maudit papier jaune le laisse choir délicatement. Cette fois, ils restent cloués sur place par la stupefaction. L'un d'eux, un homme de cinquante ans, aux moustaches grisonnantes en brosse, les muscles du visage contractés par le désappointement, s'adresse à l'un de ses camarades :
— Vois-tu voir cette poison !

Ce disant, il fait mine de bondir sur l'ennemi ; un son inarticulé sort de sa bouche et... et c'est tout. C'est qu'il n'y a pas de règlement interdisant aux commissionnaires ou porteurs patentés de distribuer des prospectus ; il n'y a qu'une chose à faire : « rappercher » le chiffon. Un malheur n'arrive jamais seul. Un autre balayeur occupé à la toilette du trottoir de la poste, se laisse un instant prendre par une distraction : c'est permis à tout le monde, même à un balayeur de ville. Crac, voilà tout un paquet de prospectus qui fuit la chaussée pour aller s'éparpiller, sous le souffle de l'aquilon, aux quatre coins du bâtiment du II^e arrondissement de M. Zemp (alors conseiller fédéral) ou, si vous voulez, de M. Camille Delessert. Le désordre est inénarrable... Las de jouir de l'embarras de modestes, mais utiles Lausannois — s'ils n'en ont pas la bourgeoisie ils en tiennent du moins les balais — je m'en vais philosophant sur le sort de ces travailleurs qui remuent journellement la poussière d'où s'échappent tant de microbes infectieux et qui malmènent par devoir des bouts de papier sur lesquels on a mis tant de promesses alléchantes qui ne leur disent rien qui vaille, puisqu'elles sont faites avant tout pour ceux qui ont du « poignon ».

.... Aujourd'hui, on ne distribue plus les prospectus que dans les boîtes aux lettres !

J. NEL.

DÉPIT AMOUREUX

DEVINEZ de qui sont ces vers ? Vous le savez, peut-être ? Oh ! ils ne sont inédits ni d'aujourd'hui. Leur auteur est même une des gloires des lettres françaises : Pierre Corneille.

Dans ces strophes, adressées à une femme, l'esprit, aiguë par le dépit, tient lieu de galanterie et de modestie.

Peut-être vengeront-elles de leurs mécomptes quelques amoureux sur le retour. Peut-être aussi suggéreront-elles de sages réflexions à quelques représentantes du beau sexe, trop confiantes en une jeunesse et des charmes éphémères.

Stances à Marquise.

Marquise, si mon visage
A quelque trait un peu vieux,
Souvenez-vous qu'à mon âge
Vous ne vaudrez guère mieux.

Le temps, aux plus belles choses,
Aime à faire cet affront ;
Il saura faner vos roses
Comme il a ridé mon front.

Le même cours des planètes
Règle nos jours et nos nuits ;
On m'a vu ce que vous êtes,
Vous serez ce que je suis.

Cependant, j'ai quelques charmes,
Qui sont assez éclatants
Pour n'avoir pas trop d'alarmes,
De ces ravages du temps.

Vous en avez qu'on adore ;
Mais ceux que vous méprisez,
Pourraient bien durer encore
Quand ceux-là seront usés.

Ils pourront sauver la gloire
Des yeux qui me semblent doux,
Et dans mille ans faire croire
Ce que je voudrai, de vous

Chez cette race nouvelle,
Où j'aurai quelque crédit,
Vous ne passerez pour belle
Qu'autant que je l'aurai dit

Songez-y belle marquise ;
Quoiqu'un barbon fasse effroi,
Il vaut mieux qu'on le courtise
Lorsqu'il est fait comme moi.

Mon chez moi. (Revue mensuelle pour la famille. Administration : Pré-du-Marché 9. Lausanne.) — Sommaire du numéro d'octobre : A travers le glacis d'Hindenburg, par Claude Lignon (3 illustrations). — Le Signal d'alarme, nouvelle, par Michel Nouv. — Les simples et leurs vertus curatives (6 illustrations). — La cuisine des malades. — Recettes de cuisine. — Nos enfants et nous, poésies par Charles Fuster. — Après l'orage hors-texte en couleurs. — Travaux féminins (3 illustrations). — Bien venu, nouvelle vaudoise, par René d'Arvel (2 illustrations). — Un nouveau luxe : la propreté, par Louise de Satigny. — La semaine suisse.

DANS LA FAMILLE VAUDOISE

Un doyen.

II

Voici la fin de l'exposé biographique de M. Eugène Rochaz, syndic de Romainmôtier, à l'inauguration de la plaque encastrée dans la façade du temple des Charbonnières, pour honorer la mémoire du doyen Abram-Elie Rochat.

La chose publique ne le laissait pas non plus indifférent. En effet, le 1^{er} février 1831, par 295 suffrages sur 508 votants, les électeurs du cercle de Romainmôtier l'envoyèrent siéger à l'assemblée constituante qui se réunit à Lausanne le 25 mai 1831. Lors de la discussion de la loi ecclésiastique, il proposa que l'Eglise fut appelée Eglise nationale. Il fut encore député au Grand Conseil. Le cercle « sur la Place » à Orbe le comptait au nombre de ses membres honoraires. Il faisait des séjours aux Charbonnières, où il avait amodié son domaine et où il s'était réservé une chambre dans sa maison. Dans la vie privée, il était d'un commerce agréable. Homme